	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	7- Interconnexion en Ligne et Colocalisation
Prestations	7.2 – Colocalisation
Version	01/07/2013
Date d'entrée en vigueur	01/12/2012

7.2 Colocalisation

7.2.3 Tarifs


Le tarif de la colocalisation est composé de deux parties :

- un tarif d'accès à l'offre de colocalisation,
- un tarif annuel.

Dans le cas de l'offre de double pénétration, les tarifs ci-dessous s'appliquent pour chacun des câbles de l'opérateur si les conditions de mise en œuvre sont identiques.

7.2.3.1 Tarifs d'accès

Nature de la prestation	Tarif
Études et tests	382 euros
Pénétration dans une chambre d'Orange des conduits appartenant à l'opérateur (préparation et surveillance des travaux, prestation sur option).	1 684 euros
Génie civil entre la chambre 0 et l'infra-répartiteur (par câble)	- grandes villes : 64,98 euros/mètre - urbain : 34,55 euros/mètre - zones rurales : 34,55 euros/mètre
Câble de colocalisation 36 FO (tirage et raccordement par Orange) : - mise à disposition du câble et, - tirage du câble	3 880,79 euros plus, 3,99 euros / mètre
Installation équipement(s), câble, câblage et tests	sur devis (coût matériel + prestations horaires)
Prestations horaires	- 73,7 euros/heure, en heure ouvrable - 147,3 euros/heure, en heure non ouvrable - majoration de 50% pour intervention urgente
Formation	589,2 euros/jour de formation ainsi que les coûts d'hébergement et de déplacement du technicien d'Orange

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	7- Interconnexion en Ligne et Colocalisation
Prestations	7.2 – Colocalisation
Version	01/07/2013
Date d'entrée en vigueur	01/12/2012

7.2.3.2 Tarifs récurrents

Nature de la prestation	Tarif
Bâtiments : emplacements de colocalisation	Zone 1 : 43,60 euros / mois / emplacement Zone 2 : 32,78 euros / mois / emplacement Zone 3 : 28,68 euros / mois / emplacement Zone 4 et 5 : 25,57 euros / mois / emplacement
Énergie	Puissance équipement en KW 144,29 euros / mois
Climatisation (si salle climatisée)	Selon équipements
Exploitation, maintenance câble de colocalisation	20,05 euros / mois
Exploitation – maintenance des équipements de transmission (prestations optionnelles)	MIE : 231,75 euros / mois MTS : 65,25 euros / mois
Prestations spécifiques et déplacements	- 73,7 euros / heure, en heure ouvrable - 147,3 euros / heure, en heure non ouvrable - majoration de 50% pour intervention urgente - forfait déplacement
Formation	589,2 euros / jour de formation ainsi que les coûts d'hébergement et de déplacement du technicien d'Orange

Zone1 : Paris, Neuilly, Boulogne, La Défense, Levallois

Zone2 : départements 92, 93, 94 (hors Neuilly, Boulogne, La Défense, Levallois)

Zone3 : unités urbaines de plus de 200 000 habitants, hors départements 75, 92, 93 et 94

Zone4 et 5 : unités urbaines de moins de 200 000 habitants et DOM